

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 19 juillet 2012

CP 12/07-11 bis

L'an deux mil douze, le 19 juillet à 11 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis au Centre de vacances Jean Baylet à Mimizan-plage sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote: MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac.

Absent excusé : M. Marty

PLAN D' ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE POUR 2012

Depuis 1990, le Conseil Général de Tarn-et-Garonne participe au Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière en mettant en oeuvre ses propres actions ou, en soutenant d'autres initiatives, en particulier celles de certaines associations.

En 2012, le Département de Tarn-et-Garonne sera partenaire de plusieurs actions, notamment en faveur des jeunes, pour un coût total de **10 000 Euros**.

I - PROGRAMME LOCAL DE SECURITE ROUTIERE 2012

Enjeu « impliqués de 9 à 25 ans »

- Opération jeunes conducteurs « **Centaure** » pour 40 stagiaires de 16 à 25 ans. Le coût global de cette action s'élève à **2 000 Euros**.

- « **Sécurité dans les bus scolaires** » initiée par la Prévention Routière avec une participation de **2 000 Euros** (faire prendre conscience aux jeunes du danger relatif aux transports en commun).

Enjeu « Deux roues motorisées » : 20 interventions

Le Conseil Général participe activement à des actions d'éducation et de prévention auprès des jeunes utilisateurs de deux roues, soit dans les collèges et les lycées, soit lors de rassemblements de motards.

En 2012, nous proposons de continuer ces actions notamment dans ces établissements scolaires et lors des rassemblements motos (ex : Valence d'Agen, rallye gendarmerie, réunion de la Fédération des motards) comme en 2010 et 2011. Une journée de sensibilisation spécifique aux deux roues motorisés va être programmée, un dimanche, à l'occasion de la semaine de la sécurité routière.

La participation du Conseil Général est valorisée par la remise de lots tels que casques, contrôleurs de pression pneumatiques, gants, protège-cous...

La réalisation de ces actions nécessite un montant de **3 000 Euros**.

- *Aide au fonctionnement des pistes de Prévention Routière* pour un montant de **1 400 Euros**. Cette subvention permet le financement, par la Prévention Routière, de frais nécessaires au fonctionnement des pistes. Elle permettra la remise en état de la piste vélo de Castelsarrasin.

- *Aide pour l'organisation de la finale départementale des pistes d'éducation routière*, organisée par la Prévention Routière, pour un montant de **1 000 Euros**. Cet apport du Conseil Général permettra de récompenser les élèves des écoles et des collèges ayant obtenu les meilleurs classements aux épreuves proposées.

Enjeu « alcool, drogue, comportements défectueux »

La Prévention Routière organise tous les ans l'opération « **Capitaine de Soirée** » en collaboration avec les discothèques, des clubs sportifs et le monde étudiant. Des lots (tee-shirts, bracelets fluorescents, éthylotests...) seront distribués. Cette action, désormais de portée nationale, s'adresse aux jeunes, entre 18 et 24 ans, qui fréquentent les boîtes de nuit et qui désignent un chauffeur sobre pour le retour de la soirée. L'implication du Conseil Général pourrait être marquée par une aide financière de **600 Euros**.

En conclusion, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve la participation du Conseil Général dans le cadre du plan d'actions de sécurité routière 2012, pour un montant global de 10 000 € :

Programme local de sécurité routière 2012

- Opération jeunes conducteurs « Centaure »
pour 40 stagiaires de 16 à 25 ans 2 000 €
- « Sécurité pour les bus scolaires » initié par
la Prévention Routière 2 000 €
- Enjeu « Deux roues motorisées » 3 000 €
- Fonctionnement des pistes de prévention routière 1 400 €
- Organisation de la finale départementale des pistes
d'éducation routière 1 000 €
- Opération Capitaine de soirée 600 €

- Approuve les termes de la convention avec la société Centaure ;
- Autorise Monsieur le Président à signer cette convention, au nom et pour le compte du département ;
- Impute les dépenses correspondantes à l'article 65684, sous-fonction 621 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTIONS SECURITE ROUTIERE 2012

CP 12/07-11bis annexe

RECAPITULATIF

Intitulé de l'opération	Financement spécifique du Conseil Général à mobiliser
Centaure - stage de conduite	2 000,00 €
Sécurité dans les bus scolaires	2 000,00 €
Participation aux actions éducation et prévention, aux rassemblements motards	3 000,00 €
Aide au fonctionnement des pistes (Prévention Routière)	1 400,00 €
Finale départementale des pistes d'éducation routière	1 000,00 €
Capitaine de soirée	600,00 €
	10 000,00 €

Le Président,